

Commerçants, soyez vigilants

Des bandes itinérantes commettent des vols dans les magasins de la région. La police conseille la vigilance aux commerçants.

l'avenir

Depuis quelque temps, des bandes itinérantes commettent des délits dans les commerces et parfois dans les domiciles privés un peu partout dans nos régions.

Des tentatives et faits de vols parfois à répétition ont été constatés. Au domicile privé de la boucherie Pirotte à Libin, une somme d'argent a été emportée. À Saint-Hubert, au *night and day*, de l'argent et de nombreuses fardes à cigarettes ont disparu.

Bruno Reyter, gérant de l'épicerie située rue du Mont, a déjà été victime de ces malfrats. Le 5 février dernier, une bande de 8 personnes, 2 hommes et 6 femmes, sont entrés dans son magasin. À l'étage à son privé, le fils s'est retrouvé nez à nez avec une dame de la bande, prétextant la recherche des toilettes.

Une semaine plus tard, un individu détourne l'attention du gérant pendant qu'un autre homme s'introduit et s'enfuit avec le tiroir-caisse.

En groupe

Dimanche dernier, la même bande a fait de nouveau irruption dans l'épicerie. Le gérant a été vigilant, rien n'aurait été emporté.

À chacun des faits, la police de la zone Semois et Lesse a été prévenue. Les auteurs ont été identifiés. Il s'agirait d'une bande itinérante très active sur la province de Namur, où la brigade de recherche a ouvert un dossier.

La zone de police Semois et Lesse a transmis les faits perpétrés sur sa zone pour être joints au dossier namurois.

Le commissaire Robert Rochet appelle à la vigilance. De plus en plus, on rencontre des bandes itinérantes dans nos régions. Des personnes qui se déplacent en groupe et ne s'exprimant par toujours très bien en français.

À première vue, ces personnes paraissent inoffensives, mais semblent très bien organisées. La prudence est donc de mise. L. T.